

Annexe 1 : CONSTITUTION et TRANSMISSION DU DOSSIER

Les dossiers de demande d'orientation vers les enseignements adaptés sont constitués **après réunion de l'équipe éducative** sous la responsabilité du chef d'établissement.

TRANSMISSION DES DOSSIERS

Les documents sont téléchargeables sur le site de la circonscription ASH 22.
Merci de n'utiliser que les documents actualisés chaque année sur ce site.

Sur ce même site, vous trouverez également les coordonnées de l'enseignante coordonnatrice CDOEA qui pourra répondre à toute demande d'informations dont vous auriez besoin.

Les chefs d'établissement veilleront à réunir l'ensemble des pièces nécessaires demandées.

Ils se référeront au tableau (page 2) pour prendre connaissance des procédures d'envoi des dossiers.

IMPORTANT :

Le respect des dates de réception des dossiers complets est impératif.
Les dossiers transmis hors délais ne pourront pas être étudiés par la commission.

PIECES OBLIGATOIRES - Aucun dossier ne sera évalué s'il ne comporte pas toutes ces pièces.

Les pièces fournies doivent obligatoirement être celles actualisées sur Toutatice ou sur le site de la circonscription ASH 22 onglet CDOEA.

<https://www.ac-rennes.fr/circonscription-de-saint-brieuc-ash-121719>

IMPORTANT

Merci d'enregistrer chaque fichier sous format PDF et selon la nomenclature suivante :

NOM Prénom Numéro de la pièce
Exemple : DUPONT Marie 5

Pièce N°1 Elèves sans PPS (sans dossier MDPH)	Documents des Représentants légaux comportant le N° de LPI (Merci de dactylographier les informations pour une meilleure lisibilité).
Pièce N°1 bis Elèves avec PPS (avec dossier MDPH)	Documents des Représentants légaux comportant le N° de LPI (Merci de dactylographier les informations pour une meilleure lisibilité).
Pièce N°2	Compte-rendu de l'équipe éducative <u>de l'année scolaire en cours</u> (présence des représentants légaux obligatoire)
Pièce N°3	Bilan des compétences scolaires
Pièce N° 4	LPI avec PPRE ou PAP en cours
Pièces N°5 - 2nd degré	Document d'évaluation pour l'orientation EGPA en collège (43 pages) + grilles de notation Passer prioritairement les niveaux 2 et 3
Pièce N° 6	Pièces complémentaires (Travaux d'élèves et bilans divers transmis par la famille)
Avis circonstancié du chef d'établissement.	L'avis est rédigé et transmis par le chef d'établissement directement à la fin du dépôt des pièces du dossier lors de la procédure démarches simplifiées.
Pièce N°7 transmis par le psychologue	Bilan psychologique réalisé par un psychologue éducation nationale EDO ou de la DDEC étayé explicitement par <u>des évaluations psychométriques</u> .

Calendrier

Pièces 1 ou 1 bis	Du 3/11/2026 au 11/12/2026 https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ash-22-dossier-de-demande-d-orientation-en-egpa-po
Pièces 2 à 6 + Avis IEN ou Chef d'établissement	Du 3/11/2026 au 02/04/2027 https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ash-22-dossier-de-demande-d-orientation-en-egpa-po-2
Pièces 7	Du 3/11/2026 au 02/04/2027 https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ash-22-orientation-segpa-rentree-2027-transmissionbilanpsy

ASH 22 DOSSIER DE DEMANDE D'ORIENTATION EN EGPA POUR UN ÉLÈVE DE COLLÈGE

GUIDE DE LA DÉMARCHE SIMPLIFIÉE PIÈCES 1 ou 1BIS

POUR VOUS CONNECTER :

Cliquer sur le lien :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ash-22-dossier-de-demande-d-orientation-en-egpa-po>

Créer un compte avec un identifiant (adresse mail fonctionnelle) et mot de passe OU aller sur son compte si déjà existant.

ETAPE 1

Le chef/fe d'établissement renseigne son identité :



ASH 22 Dossier de demande d'orientation en EGPA pour un élève de collège à la rentrée de septembre 2027 / PIECE 1 ou 1BIS

Temps de remplissage estimé : 10 min (variable selon les options choisies)

Votre identité

Civilité *

☐ Madame ☐ Monsieur

Prénom *

Nom *

[Retour](#)

[Continuer](#)

ETAPE 2 : renseigner les champs, insérer la pièce 1 ou 1BIS avant le 11 décembre 2026.

ETAPE 3 : cliquer sur « déposer le dossier » avant de quitter le site.

COMMUNICATION : messages que vous recevrez

1) Lors du dépôt du dossier :

« Bonjour,

La PIECE 1 ou 1BIS de Nom de l'élève * Prénom de l'élève *

numéro du dossier **a bien été déposée**. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications d'ici le **11 décembre 2026**. »

2) La CDOEA a vérifié que la/les pièces sont complètes :

« Bonjour,

La PIECE 1 ou 1BIS de Nom de l'élève * Prénom de l'élève * numéro du dossier est conforme : tous les champs nécessaires au traitement du dossier ont été renseignés. »

3) La/les pièces sont conformes :

« Bonjour,

Les responsables légaux de Nom de l'élève * Prénom de l'élève * numéro du dossier ont donné leur accord pour la constitution du dossier d'orientation segpa. Il sera donc possible de déposer **avant le 2 avril 2027** les PIÈCES 2 à 6 sur ce lien :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ash-22-dossier-de-demande-d-orientation-en-egpa-po-2>

Les chefs d'établissement transmettront ces pièces à la CDOEA pour les élèves non notifiés par la MDPH. Pour les élèves notifiés par la MDPH, ce sont les enseignants référents qui transmettront les pièces directement à la MDPH.

Si besoin, vous pouvez contacter Mme Trivino, coordonnatrice CDOEA, par courriel à l'adresse cdo22@ac-rennes.fr »

ASH 22 DOSSIER DE DEMANDE D'ORIENTATION EN EGPA POUR UN ÉLÈVE DE COLLÈGE

GUIDE DE LA DÉMARCHE SIMPLIFIÉE PIÈCES 2 à 6 + AVIS CIRCONSTANCIÉ DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

POUR VOUS CONNECTER :

- Cliquer sur le lien : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ash-22-dossier-de-demande-d-orientation-en-egpa-po-2>
- Créer un compte avec identifiant (adresse mail fonctionnelle) et mot de passe OU aller sur son compte si déjà existant.

ETAPE 1 : Le chef/fe d'établissement renseigne son identité



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Côtes d'Armor

ASH 22 Dossier de demande d'orientation en EGPA pour un élève de collège à la rentrée de septembre 2027 / PIÈCES 2 à 6 + Avis circonstancié du Chef d'établissement

🕒 Temps de remplissage estimé : 16 min (variable selon les options choisies)

📅 Date limite : 02 avril 2027 à 23 h 59 (heure de Paris).

Votre identité

Civilité *

☐ Madame ☐ Monsieur

Prénom *

Nom *

ETAPE 2 : renseigner les champs, insérer les PIÈCES 2 à 6 et rédiger l'avis circonstancié avant le 02 avril 2027.

ETAPE 3 : cliquer sur « **déposer le dossier** » avant de quitter le site.

COMMUNICATION : messages que vous recevrez

1) Lors du dépôt du dossier :

« Bonjour,

Le dossier de Nom de l'élève * Prénom de l'élève * numéro du dossier **a bien été déposé**. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications jusqu'au 2 avril. La CDOEA vérifie qu'il est bien complet et conforme avant de l'instruire en commission. »

2) La CDOEA a vérifié que le dossier est complet :

« Bonjour,

Les pièces 2 à 6 du dossier (ainsi que l'avis du chef d'établissement) de Nom de l'élève * Prénom de l'élève * numéro du dossier sont complètes et conformes.

Si le compte-rendu de bilan psychologique est manquant, vous en serez informé.e. Si besoin, vous pouvez contacter Mme TRIVINO, coordonnatrice CDOEA, par courriel à l'adresse cdo22@ac-rennes.fr.

3) Le dossier est totalement complet et sera étudié en commission :

« Bonjour,

La CDOEA vous confirme que le dossier n° numéro du dossier Nom de l'élève * Prénom de l'élève * né(e) le Date de naissance de l'élève * est complet. Les responsables légaux ont accepté la constitution du dossier. Le chef d'établissement a transmis les pièces 1 à 6 et a formulé un avis circonstancié. Le/la psychologue a transmis son compte-rendu.

Le dossier pourra être examiné en commission. »

La CDOEA informera la famille par courrier. L'établissement et la/le psychologue seront informés de la décision d'orientation de la commission par courriel.

ASH 22 DOSSIER DE DEMANDE D'ORIENTATION EN EGPA POUR UN ÉLÈVE DE COLLÈGE

GUIDE DE LA DÉMARCHE SIMPLIFIÉE PIÈCE 7

(Transmission du bilan psychologique)

POUR VOUS CONNECTER :

- Cliquer sur le lien : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ash-22-orientation-segpa-rentree-2027-transmissionbilanpsy>
- Créer un compte avec identifiant / mot de passe **OU** aller sur son compte si déjà existant.

ETAPE 1 : le / la PSY EN EDO / de la DDEC renseigne son identité

The screenshot shows the 'VOTRE IDENTITÉ' section of a web form. At the top, there is a logo for 'ACADÉMIE DE RENNES' and 'Direction des services départementaux de l'éducation nationale du CROU d'Armor'. Below this, the title 'ASH 22 Transmission des bilans psychologiques des élèves de collège pour une orientation en SEGPA rentrée 2027' is displayed. Two informational lines follow: 'Temps de remplissage estimé : 5 min (variable selon les options choisies)' and 'Date limite : 02 avril 2027 à 23 h 59 (heure de Paris)'. The form fields include 'Civilité' with radio buttons for 'Madame' and 'Monsieur', and text input fields for 'Prénom' and 'Nom'. At the bottom, there are two buttons: 'Retour' and 'Continuer'.

ETAPE 2 : renseigner les champs, déposer le COMPTE-RENDU DE BILAN PSYCHOLOGIQUE (Du 15 janvier au 2 avril 2027).

ETAPE 3 : cliquer sur « **déposer le dossier** » avant de quitter le site

COMMUNICATION : *message que vous recevrez lors du dépôt du dossier :*

1) Lors du dépôt du dossier :

« Bonjour,

Le dossier n° numéro du dossier Nom de l'élève * Prénom de l'élève * **a bien été déposé.** »

2) Le compte-rendu bilan psychologique 34450360 - élève sera transmis à la commission si le dossier de demande d'orientation est complet.

« Bonjour,

Le compte-rendu bilan psychologique n° numéro du dossier - Nom de l'élève * Prénom de l'élève * sera transmis à la psychologue EDO de la commission **si le dossier de demande d'orientation SEGPA est complet.**

La famille, l'établissement et vous-même serez informés de la décision de la commission.

Il ne vous est plus possible d'y apporter des modifications.

Si besoin, vous pouvez contacter Mme TRIVINO, coordonnatrice CDOEA, par courriel à l'adresse cdo22@ac-rennes.fr »

3) Le dossier est complet :

« Bonjour,

La CDOEA vous confirme que le dossier n° numéro du dossier Nom de l'élève * Prénom de l'élève *, né(e) le Date de naissance de l'élève * est complet.

Il pourra être examiné en commission. »

La CDOEA informera la famille de la décision d'orientation par courrier.

L'établissement et la/le PSYCHOLOGUE seront informés de la décision d'orientation de la commission par courriel.